

**Séance régulière du
Conseil scolaire fransaskois
Vendredi 20 juin 2025 (13h00)
En mode virtuel**

Procès-verbal

Les membres suivants du Conseil scolaire sont présents :

Présidence : Geneviève Binette, Région n° 7 de Prince Albert
Maria Lepage, Région n° 2 de La Vieille
Rosemarie Gelsinger, Région n° 3 de Regina
Michel Lepage, Région n° 4 de l'école Providence
Roger Gauthier, Région n° 5 de Saskatoon
Monica Ferré, Région n° 6 de Zenon Park
Oumnia Tahiri, Région n° 8 des Battlefords
Elizabeth Perreault, Région n° 9 de l'école de St-Isidore
Guy Roberge, Région n° 10 de Ponteix

Le membre suivant du Conseil scolaire est absent :

Nathan Poirier, Région n° 1 de Bellegarde

Les membres suivants du personnel du CÉF sont présents :

Ronald Ajavon, Directeur général
Sébastien Fillion, Directeur des technologies de l'information
Claude-Jean Harel, Directeur de la vie étudiante – Educ. Internationale
Catherine Liffra, Adjointe exécutive à la direction générale
Abdoulaye Yoh, Directeur des Services administratifs

I. Ouverture

1.1 Bienvenue

La présidente du CSF, Mme Geneviève Binette, souhaite la bienvenue et remercie tant les membres du CSF, du SSBA que le personnel du CÉF de leur présence à cette dernière séance régulière de l'année scolaire.

La présidente constate que le quorum est atteint. Elle appelle à l'ordre la séance régulière du CSF du vendredi 20 juin 2025 à 13h00, qui se tient en mode virtuel.

Le conseiller scolaire, M. Guy Roberge, procède ensuite à la lecture du mot de bienvenue du CSF :

« Le Conseil scolaire fransaskois (CSF) souhaite rappeler aux parents et tuteurs d'élèves fransaskois, les ayants droit de l'éducation francophone en Saskatchewan que :

- La création du Conseil des écoles fransaskoises (CÉF) découle directement de l'application de l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés

qui confère aux francophones de la Saskatchewan le droit de gérer leurs établissements scolaires.

- C'est donc une ordonnance constitutionnelle qui a motivé l'établissement de la division scolaire fransaskoise.
- Le CSF gouverne l'administration du CÉF.
- Le CSF est composé de conseillers scolaires élus qui assurent le respect des obligations constitutionnelles du CÉF en vertu d'un triple mandat : scolaire, culturel et communautaire.
- Avec ses écoles d'excellence en français langue première, le CÉF est un environnement sain et accueillant, qui prépare les élèves à leur réussite éducative, identitaire et culturelle.
- À l'obtention du diplôme d'études secondaires (12^e année), l'élève maîtrisera les compétences lui permettant de s'épanouir, de s'affirmer et de contribuer à part entière à la société.

Les valeurs organisationnelles qui nous sont chères sont les suivantes :

- Les relations interpersonnelles ;
- Un environnement sain ;
- Une culture d'excellence ;
- Le partenariat ;
- L'innovation ;
- L'ouverture sur le monde.

Nous tous à cette table sommes animés par cette mission, par ce mandat, par ces valeurs. Merci de nous appuyer dans la réalisation de cet engagement.

De plus, le CSF appuie les recommandations de la Commission de vérité et de réconciliation du Canada.

Afin de favoriser une meilleure compréhension du rôle des traités, le CSF reconnaît que son siège social est localisé sur le territoire du Traité numéro 4 et que les écoles administrées par le CÉF sont situées sur les territoires des traités 2, 4 et 6.

Les établissements du CÉF sont également localisés sur les terres ancestrales des Métis.

Nous respectons et honorons les Traités qui ont été ratifiés sur tous les territoires. Nous reconnaissons les torts et les erreurs du passé, et nous sommes engagés à aller de l'avant en partenariat avec les Premières nations, les Inuits et les Métis dans un esprit de réconciliation et de collaboration. »

1.2 *Adoption de l'ordre du jour de la séance régulière du 20 juin 2025 et
**assentiment sur la correspondance*

Mme Geneviève Binette souhaite la bienvenue à Madame Lori Kidney, Vice-présidente du SSBA ainsi qu'à M. Shawn Davidson, Président du SSBA qui sont présents au bureau du CÉF à Regina.

Elle propose de modifier le point IV de l'ordre du jour (Délégations et présentations spéciales) en ajoutant la présence des membres du SSBA et la remise des prix des bénévoles 2025.

25.051 MONICA FERRÉ : Que le CSF :

- Adopte l'ordre du jour de la séance régulière du 20 juin 2025, avec les modifications demandées ;
- Adopte par assentiment le point 3 de la correspondance, telle que présentée lors de la séance régulière du 20 juin 2025.

ADOPTÉ

Le point 4 est avancé à l'ordre du jour et la présidente du CSF cède la parole à M. Shawn Davidson, Président du SSBA qui se présente et mentionne qu'ils ont assisté cette année à une séance de chaque division scolaire.

Après avoir chaleureusement remercié les membres du SSBA pour leur présence et les informations partagées, la présidente du CSF présente les lauréats du Prix des bénévoles 2025 :

- Gail Graham pour l'école Valois à Prince Albert ;
- Katrina Hurley pour l'école Père Mercure à North Battleford ;
- Amel Kadri pour les écoles Beau Soleil et l'École Mathieu de Gravelbourg à Gravelbourg ;
- Gisèle Yarbrough pour l'école Notre-Dame-des-Vertus à Zenon Park.

Tous les lauréats 2025, dont Mme Amel Kadri qui est présente en virtuel à la séance du CSF, sont chaleureusement remerciés pour leur engagement régulier et leur contribution volontaire envers les élèves et les écoles du CÉF.

1.3 *Déclaration de conflits d'intérêts*

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

La présidente du CSF rappelle qu'un conflit d'intérêts, qu'il soit actuel, perçu ou potentiel, peut être déclaré à tout moment lors de la rencontre.

1.4 Point d'amélioration continue

Les membres du CSF ont participé aux sondages relatifs à la politique à réviser (2.10 Gestion des risques) ainsi qu'au positionnement stratégique et au cadre d'imputabilité du CSF qui concerne l'initiative ciblée du CÉF (Immobilisations : volet communautaire), qui est listée dans les neuf (9) positionnements stratégiques.

Les résultats de ces sondages ont été communiqués par courriel aux membres du CSF.

1.5 Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 30 mai 2025

25.052 **MARIA LEPAGE :** Que le CSF adopte le procès-verbal de la séance régulière du 30 mai 2025, tel que présenté lors de la séance régulière du CSF du 20 juin 2025.

Abstention : 1

ADOPTÉ

II. Directions du Conseil

2.1 Points d'information

2.1.1 Rapports de suivis de la Direction générale

La direction générale du CÉF, M. Ronald Ajavon, présente ses rapports de suivis tels que :

- Le rapport trimestriel N° 3 (Mars, avril et mai 2025) ;
- Les états financiers du 3^{ème} trimestre 25-26 (Mars, avril et mai 2025) ;
- Le Budget 2025-2026 ;
- Une ébauche des dates potentielles pour les séances du CSF et de ses comités pour 2025-2026 ;
- Une ébauche du plan stratégique 2025 – 2028 ;
- Une ébauche du plan des communications pour 2025-2026.

25.053 **GENEVIÈVE BINETTE :** Que le CSF organise une séance régulière le vendredi 26 septembre 2025.

ADOPTÉ

25.054 **ROGER GAUTHIER :** Que le CSF accepte de modifier la date de la séance d'organisation prévue initialement le 31 octobre 2025, au vendredi 7 novembre 2025, en personne, à Regina.

ADOPTÉ

25.055 **ROGER GAUTHIER :** Que le CSF :

- Adopte le budget 2025-2026 pour un total des dépenses de 53 754 332 \$, tel que présenté lors de sa séance régulière du 20 juin 2025 et en conformité

avec la Loi sur l'éducation de 1995.

- Reçoive les rapports de suivis, tels que déposés et présentés par la Direction générale du CÉF, lors de la séance régulière du CSF du 20 juin 2025.

ADOPTÉ

2.1.2 Rapport sur les permissions d'admission

Présentation de M. Ronald Ajavon, Directeur général, des rapports sur les demandes de permission d'admission pour l'année scolaire 2024-25 :

- Sommaire des demandes de permission d'admission 2024-25 au 12 juin 2025
- Permission d'admission du 22 mai au 11 juin 2025
- Permission d'admission 2024-2025, par catégorie et au 12 juin 2025
- Provenance des élèves de PM non ayant droit 2024-2025, au 12 juin 2025

25.056 ROSEMARIE GELSINGER : Que le CSF reçoive les rapports sur les permissions d'admission, tels que présentés lors de la séance régulière du 20 juin 2025.

ADOPTÉ

2.1.3 Relations CSF/CÉ/CÉ Inc

Sans objet.

2.1.4 Dates à retenir

Les membres du CSF ont pris connaissance du tableau établi le 11 juin 2025 comprenant diverses dates connues à ce jour.

2.2 Décisions

2.2.1 Rapport des ressources humaines

25.057 OUMNIA TAHIRI : Que le CSF se réunisse à huis clos à compter de 14h26, lors de sa séance régulière du 20 juin 2025, en présence de la Direction générale du CÉF.

ADOPTÉ

25.058 ÉLIZABETH PERREAULT : Que le CSF lève le huis clos de sa séance régulière du 20 juin 2025 à 14h40.

ADOPTÉ

25.059 OUMNIA TAHIRI : Que le CSF reçoive le rapport des ressources humaines pour la période du 23 mai au 11 juin 2025, tel que présenté lors de sa séance régulière du 20 juin 2025.

ADOPTÉ

2.2.2 Entretien Préventif et de Rénovation (EPR)

25.060 MARIA LEPAGE : Que le CSF reçoive et approuve la liste des travaux à réaliser sur les 3 prochaines années (2026-2027 ; 2027-2028 et 2028-2029) telle que présentée lors de la séance régulière du 20 juin 2025.

ADOPTÉ

2.3 Rapports des comités et représentants

2.3.1 Comité stratégique

Sans objet.

2.3.2 Comité des finances et de vérification

La présidente dudit comité, Mme Élisabeth Perreault, fait un rapport oral de la rencontre du 18 juin 2025 et dépose aux membres du CSF les réclamations examinées par ledit comité le 28 mai 2025.

25.061 ROGER GAUTHIER : Que le CSF reçoive le rapport présenté par la présidente du Comité Finances et Vérification et entérine les réclamations des dépenses qui ont été examinées par le Comité des finances et de vérification lors de sa rencontre du 28 mai 2025.

ADOPTÉ

2.3.3 Comité de gouvernance et des politiques

Le président dudit comité, M. Roger Gauthier, présente les procédures et politiques qui ont été examinées les 10 avril et 8 mai 2025.

2.3.4 Comité de reconnaissance

Mme Geneviève Binette, fait un rapport oral des suivis réalisés ces derniers mois et de la candidature au Prix Jean-Robert Gauthier 2025 qui va être déposée avant le 27 juin 2025.

Ce prix est proposé par la Fédération nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF) et il sera décerné lors du congrès annuel 2025.

2.3.5 Comité de développement d'un plan d'accueil, de formation et d'intégration des nouveaux conseillers scolaires

Sans objet.

2.3.6 Comité des ressources humaines

Sans objet.

2.3.7 Représentant auprès du Conseil consultatif de la Cité universitaire francophone de Regina

Sans objet.

2.3.8 Représentant auprès du Comité exécutif du SSBA

Sans objet.

2.3.9 Représentant au Conseil d'administration de la FNCSF

Sans objet

2.3.10 Représentant auprès de la table des élus

Sans objet.

III. **Correspondance

Le CSF a adopté par assentiment le point 3 de la correspondance.

IV. Délégations et présentations spéciales

Ce point a été modifié et avancé à la page 3 du présent procès-verbal.

V. Identification des points en développement pour la prochaine séance régulière

VI. Tour de table et clôture de la séance

6.1 Points saillants

6.2 Évaluation (Politique 2.3 - code de conduite)

6.2.1 Rapport de l'autoévaluation de la séance régulière du 30 mai 2025

Le rapport de l'autoévaluation de la séance régulière du 30 mai 2025 a été présenté aux membres du CSF.

6.2.2 Autoévaluation de la séance du 20 juin 2025

Cette autoévaluation est anonyme et il est demandé aux conseillers de la remplir en ligne au plus tard le lundi 30 juin 2025 à midi.

6.3 La prochaine séance

La prochaine séance régulière du CSF aura lieu vendredi 26 septembre 2025, conformément à la résolution N° 25.053 adoptée ce jour, le 20 juin 2025.

6.4 Levée de la séance du 20 juin 2025

25.062 OUMNIA TAHIRI : Que le CSF lève la séance régulière du 20 juin 2025, en mode virtuel, à 14h53.

ADOPTÉ



Présidence



Secrétaire